**Compte rendu du conseil municipal du 14 novembre 2023**

**Commune de CHARME**

**\*\*\*\*\*\***

**Présents :** Monsieur Mickaël Audouin, Madame Sabrina Béchieau, M. Bernard Borne, Madame Chantal Machet, Madame Marilyne Melon, M. Louis Moreau, Monsieur Jean-Michel Rabioux, Monsieur William Vénuti.

**Absents excusés :** Mme Agnès Baudrillart (pouvoir donné à Mme Marilyne Melon) ; Monsieur Benoît Fradin (pouvoir donné à M Jean-Michel Rabioux) ;

**Secrétaire de séance :** Mme Marilyne Melon

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h10**

**M. le Maire demande que soit observée une minute de silence en hommage à Mme Yvette CLERGEAU, Maire de la commune de Charmé de 1989 à 2014, décédée vendredi 3 novembre 2023.**

**Approbation du PV du conseil du 19 octobre 2023 à l’unanimité.**

**I. DELIBERATIONS**

**1. SDEG – Convention de fonds de concours – Travaux d’éclairage public.**

La candidature de la commune à la Rénovation des parcs de luminaires d’éclairage public, proposée par le SDEG dans le cadre du Fonds d’accélération de la transition écologique des territoires -Fonds Vert (Axe 1), a été retenue et le SDEG nous propose **le remplacement de 102 foyers lumineux, sur 118, par des lampes à LED**, pour **une contribution de la collectivité de 3 710,81€ TTC sur un montant total de 22 264,84€** (18 554,03€ étant pris en charge par le SDEG). Cette opération va nous permettre de réaliser une économie sur la consommation en éclairage public avec une puissance et un coût d’entretien moindres.

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l’unanimité, donne son accord sur les travaux proposés, sur le montant de la contribution de la collectivité et autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires**.

**2. Aide aux sinistrés du Maroc – suite rejet trésorerie.**

 Suite au rejet du mandat 371 de 400€ au profit du FACECO « Aide à la population du Maroc», car subdivisé en 2 ensembles d’un égal montant de 200€ pour la Protection Civile et la Croix Rouge, ce que la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l’Étranger n’est pas habilitée à encaisser, il convient d’annuler ce mandat et de prendre une nouvelle délibération attribuant cette aide :

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à la majorité, vote son accord pour l’attribution d’un don de 200€ à la Protection Civile « Aide au Maroc », et d’un don de 200€ à la Croix Rouge Française « Séisme Maroc»**

**3. Modification de la Commission d’appel d’offres :**

 La composition de la commission d’appel d’offres adoptée à l’unanimité est la suivante

Président: B Borne (Maire) ; 3 titulaires : M Audouin, A Baudrillart, J-M Rabioux ; 3 suppléants : S Béchieau, M Melon, L Moreau.

**II. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS**

**1. Annulation de l’arrêté de délégation de signature « générale et permanente » aux 2 adjoints.**

Le service de légalité de la Préfecture nous demande d’annuler l’arrêté de délégation de signature « générale et permanente » aux 2 adjoints qui n’a pas lieu d’être pris puisque cette délégation de signature est automatiquement prévue par l’article L2122-17 du CGCT.

**2. DDEN :** La nomination de Mme Corinne BARRET-ARNAUD par le Directeur Académique des Services de l’Éducation Nationale (DASEN) en tant que DDEN pour l’école de Charmé pour 4 ans sera effective quand Mme Dominique CIREY, qui en a été informée, aura transmis sa démission à l’inspection académique.

**3. Vœux du Maire :** Samedi 13 janvier 2024 à 17h.

**4. Repas des Aînés :** Le conseil fixe le repas des aînés au dimanche 7 avril 2024.

**5.** **Chèques-cadeaux aux agents :** Le conseil renouvelle comme l’année passée, au titre de l’action sociale, l’attribution de bons d’achats à l’occasion de Noël, aux agents de la commune, d’un montant maximum de 105€, montant qui ne peut être assimilable à un complément de rémunération. Ces bons d’achats seront commandés à l’Association des Commerçants et Artisans d’Aigre, Villejesus, Verdille. Une carte cadeau de 50€ sera également offerte au jeune lycéen en stage « Espaces Verts ».

**6.** **Vente du C15 :** Après l’acquisition du Renault Kangoo d’occasion pour le service restauration scolaire, M. Jean-Michel Rabioux , 1er adjoint,va se charger de la vente du C15 dont nous n’avons plus l’utilité

**7.** **Bilan Octobre Rose :** Compliments aux 4 associations communales pour le succès de la manifestation du 21 octobre qui a permis de récolter 1 030,58€. Un chèque de ce montant à l’ordre de la Ligue contre le Cancer sera remis jeudi 16 novembre lors de la cérémonie du Bilan Octobre Rose à 18h30 à Mansle.

**8.** **Sécurité incendie Mairie et salle des Fêtes :** Réunion jeudi 23 novembre à la Sous-Préfecture de Confolens pour le rapport du contrôle de sécurité de la salle des fêtes et Mairie effectué le mois dernier par le Capitaine Jean GABRIEL du SDIS de Ruffec (Contrôle tous les 5 ans).

Suite au contrôle annuel de sécurité par CAP Incendie, 2 BAES et 3 boitiers alarme sont à changer à la mairie et salle des fêtes et 1 boitier à l’école.

**9.** **Plantation d’un Arbre de la Paix**. À la demande de la FNACA à l’occasion du 60ème anniversaire du « cessez le feu » en Algérie, la cérémonie de plantation d’un Arbre de la Paix est prévue sur l’espace du monument aux morts un samedi de fin janvier à 10h30, peut-être le 20 (à préciser ultérieurement).

**10.** **ÉCOLE :** 16 élèves actuellement à Charmé (8 CM1 et 8 CM2), soit 92 élèves pour le RPI et 94 en janvier.

Le nouvel IEN, M KEFER, a demandé un entretien aux maires des 3 communes du RPI à 9h à la mairie de Courcôme, suivi de la visite des 3 écoles le jeudi 16 novembre.

**11. Repas de Noël des élèves** le vendredi midi 22 décembre à la salle des fêtes: les conseillers et les agents sont invités ainsi que les conjoints. Confirmer sa présence avant le 8 décembre.

**12**. **Subventions sorties pédagogiques et voyages scolaires, écoles primaires du RPI et collège de rattachement :** Une demande de subvention de la part d’un élève de Charmé scolarisé au collège de Villefagnan pour un voyage des classes de 5ème à St Lary du 11 au 16 février 2024.

Une demande de subvention des 3 écoles du RPI pour une classe découverte au Moulin d’Oléron du 29 avril au 1er mai 2024, pour les élèves domiciliés à Charmé.

Lors du budget 2023, il a été voté une subvention de 30€ par élève, somme sur laquelle nous pouvons nous engager à ce jour, et qui sera éventuellement revue au budget 2024.

**Fin de la réunion à 22h15.**

**Prochain conseil municipal le mercredi 13 décembre 2023** **à 20h.**